

Le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs,
L'Union des Compositeurs de Musiques de Films,
Cristal Publishing,
présentent

le **fimi**

forum itinérant de la **musique** à l'**i**mage

Rendez-vous le **23 mars 2018**

Théâtre Comoedia

Salle G. Sicard

13, cours Maréchal Foch

13 400 Aubagne



> Le Concept

La musique à l'image tient un rôle prépondérant dans la réussite d'un film, d'un documentaire ou tout autre projet audiovisuel. Les étapes de sa conception, les différents financements, les conditions de production, la gestion des droits et la commercialisation ne sont pas toujours des étapes comprises par l'ensemble des acteurs de la filière. La musique à l'image fait pourtant partie d'un écosystème dans lequel elle doit (re)trouver toute sa place pour faire face à l'évolution des pratiques et ne pas arriver trop tard dans le processus de fabrication d'une œuvre audiovisuelle.

Pour y parvenir, le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC), l'Union des Compositeurs de Musique de films (UCMF) et la maison d'éditions Cristal Publishing ont uni leurs forces et leurs savoirs en créant le Forum Itinérant des Musiques à l'Image.

Le FIMI est un événement nomade qui s'adresse à tous les acteurs concernés par la musique à l'image et ses multiples enjeux : producteurs, éditeurs, compositeurs, réalisateurs, superviseur musical, avocat, diffuseurs, institution ou organisme du secteur, auteurs, etc.

Le FIMI est un espace d'échanges qui prend la forme de tables rondes/ateliers et qui peut s'intégrer au programme de toute manifestation ou événement dans lesquels la musique à l'image intervient :

- festivals (audiovisuels ou musicaux)
- manifestations audiovisuelles
- mais aussi au sein d'établissements de formations professionnelles audiovisuelles (initiales et/ou continues) et musicales.

Le prochain FIMI se tient au Festival International du Film d'Aubagne le 23 mars de 10h à 13h.

> En Pratique

Tables Rondes / Ateliers

En fonction des spécificités de chaque évènement (festival de films, de documentaires, de courts métrages, de jeux vidéo, d'animation et de musique à l'image), des professionnels de la filière sont invités autour de tables rondes, d'ateliers, pour débattre, clarifier, échanger, sur les pratiques et les problématiques du secteur concerné. L'aboutissement de ces moments est de parvenir à établir des règles de bonnes conduites entre les différents maillons de la filière musicale audiovisuelle et de les communiquer aux interlocuteurs de la profession.

Lieux ressources

Selon les enjeux de chaque rencontre, le FIMI se veut donc un endroit de partage, de développement de connaissance mutuelle mais aussi un lieu de formations et d'informations.

Intervenants

Les sessions de FIMI sont coordonnées, modérées et animées par les organisations professionnelles d'auteurs et de compositeurs.

Participants

Participent aux tables rondes tous les acteurs de la musique à l'image.

> Le Programme de la 2ème édition (Festival International du Film d'Aubagne)

Table ronde n° 1 : la formation en question

Aujourd'hui, l'offre en formation initiale et continue pour les compositeurs désirant travailler pour la musique à l'image est connue et diverse : maîtriser des logiciels de MAO, des techniques d'écriture stylistique, savoir préparer des partitions, organiser des sessions d'enregistrement avec orchestre...

Mais qu'en est-il de l'offre « transversale » qui permettrait :

> aux compositeurs entrants, de mieux connaître les règles sociales, fiscales et juridiques qui les concernent, de mieux appréhender l'environnement économique de leur métier, d'avoir en main des clés pour mieux communiquer et négocier.

> aux réalisateurs et producteurs d'avoir une meilleure appréhension de cette phase de création et de production, des enjeux artistiques et économiques qu'elle représente.

> aux réalisateurs et compositeurs de partager un langage et des objectifs communs.

Modérateur : Eric Debègue (éditeur musical, Cristal Publishing)

Intervenants : Gréco Casadesus (compositeur), Yan Volsy (compositeur), Frédéric Kocourek (auteur et président de la commission musique AFDAS), Monika Susini (Déléguée PACA AFDAS), Philippe Carrese (réalisateur et compositeur)

> Le Programme de la 2ème édition (Festival International du Film d'Aubagne)

Table ronde n° 2 : le juste équilibre dans une relation compositeur-commanditaire (producteur) établi par le contrat de commande.

Le contrat de commande établit les rapports entre le commanditaire de la musique de film et son compositeur, soit les conditions de réalisation de cette commande ainsi que les droits apportés. On constate aujourd'hui que les droits en question sont de plus en plus nombreux, à la demande du commanditaire : droits d'exploitation, droits dérivés, droits secondaires, droits sur l'interprétation, incluant la cession de parts éditoriales, et le tout pour une durée alignée sur la propriété intellectuelle, soit bien au-delà de l'exploitation possible du film. On constate aussi qu'un nombre grandissant de responsabilités incombent au compositeur, en plus du caractère original de la partition : bonne fin de la production musicale (respect des délais et budgets), garantie d'exploitation pérenne (comprenant les apports des interprètes).

- > Peut-on parler d'un rapport de force dont la tendance serait au déséquilibre en faveur du commanditaire ?
- > Peut-on, à la limite, commencer à parler d'une subordination du compositeur ?
- > Les responsabilités confiées au compositeur sont-elles légales au regard de son statut d'auteur ?
Faut-il les rééquilibrer, si oui dans quelle mesure ?

Modérateur : Pierre-André Athané, (compositeur et président du SNAC)

Intervenants : Jérôme Lemonnier (compositeur), Sylvain Morizet (compositeur et arrangeur), Joshua Darche (compositeur), Lucas Tothe (Punchline Production), Maître Mathieu Davy (Cabinet Oria Média), Emmanuel de Rengervé (délégué général du SNAC).

> Partenaires de la 2ème édition FIMI

- Festival International du Film d'Aubagne

Pour être partenaire de la prochaine édition,

contactez : Sandrine Zoller : 05 46 44 96 48

> Le Programme de la 1ère édition

Le 14 septembre 2017, s'est tenu dans le cadre du Festival de la fiction TV, le premier opus du FIMI. Une douzaine d'intervenants sont venus débattre, échanger avec un public nombreux et éclectique autour de 2 tables rondes.

La musique à l'image

- > Comment est-elle fabriquée ? Combien ça coûte ?
- Comment est-elle éditée ? Quel est le rôle de l'éditeur ?

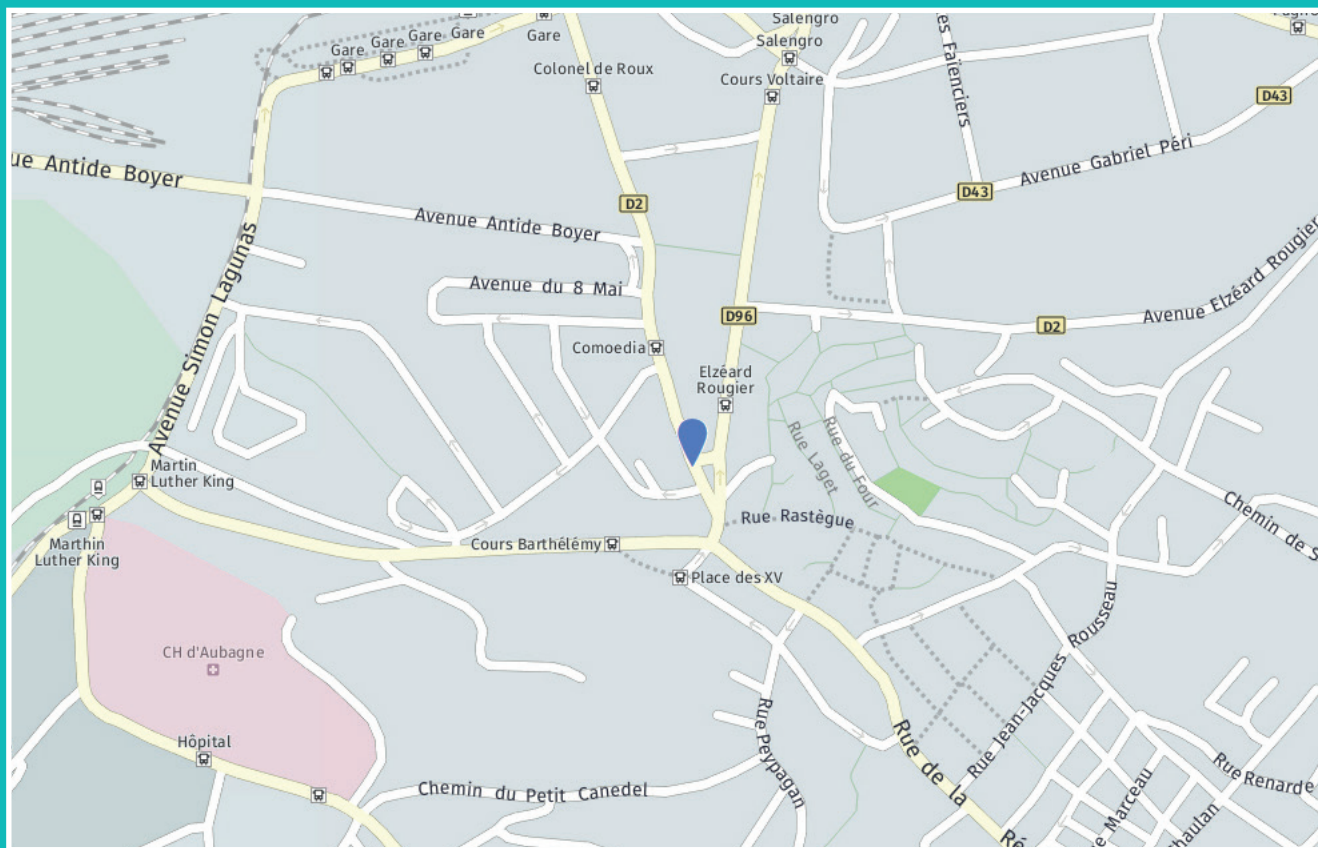
Le contrat de commande

- > Pourquoi il est urgent de moderniser et rééquilibrer un modèle de contrat de base qui fasse consensus ?

Au terme des échanges, un rapport de cette édition a été réalisé. Il est disponible sur simple demande auprès de Sandrine Zoller : sandrine.zoller@cristalprod.com

Les intervenants de cette première édition étaient : **Eric Debègue** : Editeur musical - Cristal Publishing **Vivien Kiper** : Gérant - Agence Troisième Auteur, **Juliette Metz** : Présidente de la Chambre Syndicale de l'Édition Musicale (CSDEM), **Emmanuel de Rengervé** : Délégué Général / juriste - Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC), **Thibaut Forestier** : Responsable des Editions Musicales - France Télévisions Distribution, **Eglantine Langevin** : Action culturelle - SACEM, **Christophe La Pinta** : Compositeur, **Nicolas Jorelle** : Compositeur, **Caroline Roussel** : Productrice, **Laurence Katrian** : Réalisatrice - Groupe 25 Images, **Gilles Galvez** : Avocat - Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, **Yan Volsy** : Compositeur et Vice-président du Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC); **Pierre-André Athané** : Président du Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs, **Joshua Darche** : Compositeur - La Musique Agence / Vice-Président du SNAC ; **Claire de La Rochefoucaud** : Réalisatrice - Groupe 25 images, **Patrick Sigwalt** : Secrétaire général - UCMF.

**Théâtre Comoedia
Salle G. Sicard
13, cours Maréchal Foch
13 400 Aubagne**



**Contact UCMF / Joshua Darche 06 12 51 41 50
Contact SNAC / Emmanuel de Rengervé 06 73 69 04 38
Contact Cristal Publishing / Sandrine Zoller (organisation
& relations presse) 05 46 44 96 48**